



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Vision industrielle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Vision industrielle. 2014, Université Lille 1 - Sciences et technologies. hceres-02038601

**HAL Id: hceres-02038601**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038601v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Vision industrielle

de l'Université de Lille1 -  
Sciences et technologies -  
USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Vision industrielle

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-2 Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP150008995

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT A, Université Lille 1 - Sciences et technologies, Département GMP – Site du recueil – Villeneuve d'Ascq.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

Labélisée par le pôle régional de compétitivité Maud en 2008, la spécialité de licence professionnelle *Vision industrielle* a pour objectif de former des cadres techniques de contrôle qualité, des cadres techniques d'études-recherche et développement, et visent les métiers de l'ingénierie dans les automatismes ou les affaires en informatique. La double compétence qualité et informatique industrielle est recherchée, les applications pratiques sont orientées sur le contrôle qualité par vision de produits manufacturés.

La licence professionnelle s'adresse en particulier à des publics titulaires de DUT et BTS dans les domaines industriels et notamment les filières génie mécanique ou génie électrique, maintenance et automatismes industriels ou encore maintenance industrielle.

La construction du programme pédagogique dispose d'un ensemble de neuf unités d'enseignements pour un total de 440 heures auxquelles il faut rajouter un stage et un projet tuteuré. Les enseignements correspondant aux objectifs métiers portent sur le contrôle et la vision industrielle, la gestion de la qualité et les outils statistiques de contrôle qualité.

La spécialité est ouverte à l'alternance depuis 2010 en contrat de professionnalisation. Environ 47 % des enseignements sont réalisés par des professionnels.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

D'une façon générale, cette spécialité de licence professionnelle présente de nombreuses faiblesses, tant dans l'affichage des objectifs professionnels poursuivis que dans la manière dont elle pilotée.

Avec pour objectifs d'apporter une double compétence en informatique industrielle et automates de vision, en contrôle qualité par vision de produits manufacturés, son positionnement dans l'offre nationale peut être qualifié de niche, voire confidentiel. Son attractivité est faible, avec un effectif stable ne dépassant pas les quinze étudiants.

La construction du programme pédagogique présente un découpage des heures d'enseignements en neuf unités, dont la cohérence des contenus manque de visibilité en termes d'objectifs professionnels généraux. Ce découpage fin a également pour conséquence une définition peu claire des modalités de contrôle des connaissances, notamment en matière de contrôle continu. La politique de stage menée présente des insuffisances, moins sur les sujets et les thématiques professionnelles, que sur l'exploitation qualitative des stages, de leurs suivis, et de leurs prises en compte éventuelle dans l'évolution de la spécialité. Les aspects professionnalisants, déclinés sous forme de liste de matériels à disposition des apprenants pour les projets tuteurés, dénotent une faiblesse dans la capacité par le pilote à s'organiser avec les industriels susceptibles de prendre part de façon plus efficace dans la formation.

Les enquêtes d'insertion menées présentent des résultats quantitatifs insatisfaisants, qui sont néanmoins à rapporter avec les faibles effectifs enregistrés. L'exploitation qualitative des enquêtes est réalisée à minima et des incohérences sont relevées dans les tableaux fournis. L'adéquation emploi/formation est difficilement mesurable. On note en effet des postes répondant aux objectifs de la spécialité ; cela étant, les enquêtes d'insertion à six mois démontrent que si emploi il y a, alors les fonctions occupées par les titulaires de la licence n'entrent pas réellement dans le champ de la spécialité, tel que programmeur commande numérique ou encore technicien industrialisation. Ce dernier point a pour effet de limiter l'analyse de l'insertion professionnelle sur le devenir de la formation.

Les enseignements sont de nature à favoriser un parcours professionnalisant, dont le volume horaire réalisé par des professionnels est de plus de 200 heures, réparties dans quatre unités d'enseignements sur les neuf. L'implication et la participation des professionnels extérieurs dans le fonctionnement de la formation semble être mesurable au niveau de l'évolution de la spécialité, par le conseil de perfectionnement, sans néanmoins en préciser ni les détails ni la nature. Il en va de même concernant des éventuels partenariats avec le milieu industriel ou professionnel, dont on peut prendre connaissance des soutiens : ni les objectifs, ni la manière dont ils pourraient être formalisés, ne sont indiqués dans le dossier. Le peu de contrats de professionnalisation atteste néanmoins d'une volonté de développer l'alternance, et à tout le moins de contractualiser des conventions avec les entreprises.

L'explicitation des réflexions menées par le conseil de perfectionnement se réunissant annuellement, ne permet pas de comprendre comment le conseil s'implique dans la formation, ni quelles voies de progrès pourraient être engagées. Le projet pédagogique en est rendu peu lisible, et les perspectives d'évolutions ne sont pas exposées.

On note un taux relativement important de poursuites d'études. Rien ne semble être en place pour pallier à ce constat, un transfert de responsabilité aux formations Bac+5 susceptibles d'admettre trop facilement les diplômés de la licence est même évoqué. Avec un faible taux d'attractivité et un taux de réussite en chute sur les trois dernières années, le porteur du projet évoque par lui-même l'éventualité de ne pas poursuivre cette licence professionnelle dans l'état actuel. Un rapprochement ou un adossement avec une autre spécialité de licence, dans le but de créer une option plutôt qu'un diplôme, est en cours d'étude.

- Points forts :

- Une participation forte et un volume d'enseignements des professionnels dans la formation.
- Une spécialité répondant à des besoins professionnels pointus et spécifiques.

- Points faibles :

- Des modalités pédagogiques diluées dans un découpage trop fin, une politique de stages à définir.
- Des objectifs professionnels et des aspects professionnalisants peu explicites.
- Une insertion dans l'emploi faible, un taux de poursuite d'études important, et enfin un taux de réussite faible et progressivement en chute.



- Recommandations pour l'établissement :

Cette formation semble devoir être revue en profondeur et sur de nombreux aspects pour garantir son efficacité professionnelle, qui reste à démontrer. Les objectifs professionnels sont à recentrer dans un périmètre plus explicite, en corrélation avec des modalités pédagogiques qui pourraient être regroupées et une politique de stages clarifiée. Le taux de réussite relativement faible et le taux de poursuite d'études élevé, sont des indicateurs qui pourraient être exploités afin de repositionner la licence sur un champ professionnel plus élargi.

L'intégration de cette spécialité dans une autre, dans le but de créer un parcours voire une option vision industrielle, est exposée par le porteur de projet lui-même. C'est une perspective qui pourrait être envisagée. Cela étant, une exploitation plus fine des aspects professionnalisants de la spécialité semble devoir être nécessaire afin de permettre une insertion dans l'emploi correspondant à ses objectifs.



# Observations de l'établissement

**Liste des formations n'appelant pas d'observations  
suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

**LICENCES PROFESSIONNELLES**

**Domaine Sciences, Technologies, Santé**

- Licence professionnelle Energies renouvelables et efficacité énergétique  
N° demande : S3 LP1 50008994
  
- Licence professionnelle Vision industrielle  
N° demande : S3 LP1 50008995
  
- Licence professionnelle Procédés de traitement de surface et formulation  
de revêtements fonctionnels  
N° demande : S3 LP1 50007626
  
- Licence professionnelle Analyse, contrôle et expertise dans la chimie et  
les industries chimiques  
N° demande : S3 LP1 50007627
  
- Licence professionnelle Sécurité et qualité dans l'alimentation  
N° demande : S3 LP1 50007629
  
- Licence professionnelle Sécurité et qualité des pratiques de soins  
N° demande : S3 LP1 50007628
  
- Licence professionnelle Maintenance des transports guidés  
N° demande : S3 LP1 50008997
  
- Licence professionnelle Industrialisation et valorisation des matériaux  
plastiques  
N° demande : S3 LP1 50008998
  
- Licence professionnelle Eco conception des produits innovants  
N° demande : S3 LP1 50007630
  
- Licence professionnelle Techniques d'emballage  
N° demande : S3 LP1 50008999

Le Président de l'Université

  
Ph. ROLLET



- Licence professionnelle Métrologie en mesures environnementales et biologiques  
N° demande : S3 LP1 50009001
- Licence professionnelle Informatique et réseaux industriels  
N° demande : S3 LP1 50009003
- Licence professionnelle Conception, gestion d'infrastructures réseaux  
N° demande : S3 LP1 50009004
- Licence professionnelle Architecture Full IP  
N° demande : S3 LP1 50009005
- Licence professionnelle Développement et administration internet et intranet  
N° demande : S3 LP1 50009006
- Licence professionnelle Inspection, contrôle et maintenance préventive des installations industrielles  
N° demande : S3 LP1 50009007

#### **Domaine Droit, Economie, Gestion**

- Licence professionnelle Gestion de la communication publique  
N° demande : S3 LP1 50007632
- Licence professionnelle Management de l'évènementiel  
N° demande : S3 LP1 50009008
- Licence professionnelle Distribution, mention management et gestion de rayon  
N° demande : S3 LP1 50007633
- Licence professionnelle Assistant gestionnaire des flux internationaux  
N° demande : S3 LP1 50007635
- Licence professionnelle Collaborateur social et paie  
N° demande : S3 LP1 50007636
- Licence professionnelle Management des entreprises  
N° demande : S3 LP1 50007637
- Licence professionnelle Management opérationnel dans la protection sociale  
N° demande : S3 LP1 50007634

Le Président de l'Université

  
Ph. ROLLET